

*Initiatives ministérielles*

des 90 études qui ont été réalisées, je me demande bien ce qu'il faut de plus aux Néo-Démocrates.

Je comprends qu'ils savent un peu ce qu'est le chômage. Le chef du Nouveau Parti démocratique de l'Île-du-Prince-Édouard serait actuellement inscrit sur la liste des prestataires d'assurance-chômage, car il n'a pas d'emploi. J'aurais cru que les gens d'en face lui aurait accordé un contrat pour l'un de milliers d'emplois qui seront créés. Il pourrait peut-être pelleter un peu de terre ou faire autre chose, car ce projet stimulera le développement économique et aidera les néo-démocrates de l'île, voire même leur chef.

Il faut passer outre aux mesures entreprises à la Chambre pour s'opposer à ce projet de loi et aux balivernes débitées par les Néo-Démocrates. Au Canada atlantique, nous avons besoin d'une infrastructure pour les transports. Des lignes ferroviaires ont été abandonnées dans la région de l'Atlantique. Une demande a été présentée au ministre des Travaux publics afin que le chemin de fer qui traverse son importante région de la Nouvelle-Écosse pour se rendre à Sydney soit vendu à un exploitant privé de lignes secondaires. Cette question nous préoccupe, non pas parce que nous pensons que l'exploitant privé ne sera pas en mesure d'assurer ce service, mais plutôt parce que nous nous demandons ce qui va arriver au développement économique de la région s'il décide d'arrêter d'assurer ce service.

Il n'y aura pas de développement économique dans la région de l'Atlantique s'il n'y a pas d'abord des services de transport modernes, efficaces et multimodaux. Il n'y aura pas de développement économique sans un réseau routier efficace et sécuritaire, ni sans un aéroport dont l'exploitation viserait à assurer des possibilités égales à la région, au lieu d'être axée sur la récupération des coûts.

Nous savons tous, et le ministre des Travaux publics, qui a déjà été ministre responsable du développement économique, sait mieux que la plupart d'entre nous combien importants sont les services de transport à la croissance et au développement économiques de notre région.

Le gouvernement ne fait pas un cadeau. Le député de Skeena dit que c'est un projet bidon d'un milliard de dollars pour créer des emplois. Je l'invite à venir répéter cette déclaration aux résidents de l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont aux prises avec un taux de chômage de 17 ou 18 p. 100, ou à ceux qui vivent dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse, où ce taux atteint 22 p. 100, ou encore dans le sud du Nouveau-Brunswick, où il se situe probablement entre ces deux chiffres élevés. Qu'il vienne dire cela aux camionneurs qui doivent attendre des heures durant pour pouvoir prendre le traversier et transporter

leurs marchandises dans l'île. Qu'il vienne dire cela à ceux qui vivent de l'industrie du tourisme et qui font valoir que s'il était plus facile d'accéder à l'île, ils pourraient employer cinq, six, sept, dix ou quinze personnes de plus durant l'été.

Toutes ces activités contribuent au développement et à la prospérité économiques, et transforment en contribuables ceux qui, autrement, doivent compter sur l'aide de l'État. Les Néo-Démocrates voudraient que l'on renonce à cette initiative. Ils voudraient qu'on laisse tout tomber. Je suis tout à fait d'accord qu'un projet de cette nature doit d'abord faire l'objet d'une évaluation environnementale rigoureuse et complète, mais cela a été fait. Les Néo-Démocrates ont tellement l'habitude d'être négatifs et de toujours s'opposer à tout—sauf quand ils ont un avantage à retirer d'une mesure—qu'ils ne peuvent voir que cette initiative n'est pas simplement un autre projet. C'est finalement la réalisation de la condition que l'Île-du-Prince-Édouard a posée à son entrée dans la Confédération en 1873.

• (1230)

En 1873, elle est entrée dans la Confédération après avoir reçu l'assurance du Canada qu'elle obtiendrait des liens de transport efficaces avec le continent. Pendant plus d'un siècle, elle a souffert, à mon avis, d'un raccordement insatisfaisant au continent. La population de l'Île-du-Prince-Édouard a, dans une proportion de 70 p. 100, donné son accord à la proposition de raccordement permanent, à condition qu'une évaluation environnementale soit faite et que les pêches n'en souffrent pas. Les habitants de l'île ont dit oui dans une proportion de 70 p. 100. Ils ont donné le feu vert au gouvernement en lui demandant toutefois d'y aller prudemment.

Nous nous préoccupons des pêches. Ne laissez pas le NPD dire que les Libéraux du Canada atlantique ne s'inquiètent pas de ça. Nous en savons plus sur le poisson qu'ils en apprendront jamais de ce côté-là de la Chambre. Nous nous préoccupons beaucoup des pêches. C'est pourquoi l'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et celle qui lui a succédé ont demandé que ces études soient faites avant que la moindre approbation soit accordée.

Je demande aux Néo-Démocrates de tenir compte pour une fois des intérêts des Canadiens au lieu de l'intérêt étroitement partisan de leur propre parti. C'est sans doute un des derniers projets de loi qui seront adoptés avant le déclenchement des élections. C'est un projet de loi qui redonnera espoir aux entrepreneurs de l'Est. C'est un projet de loi qui redonnera espoir aux sans-emploi. C'est un projet de loi qui, à long terme, donnera à l'Île-du-Prince-Édouard ce dont jouissent